



COP²⁸
UAE



Manuel pour les observateurs de la COP 28

CODE DE CONDUITE

Les organisations du système des Nations unies ont à cœur de favoriser des événements auxquels chacun puisse participer dans un environnement inclusif, respectueux et sûr. Les événements de la CCNUCC sont guidés par les exigences éthiques et professionnelles les plus élevées, et tous les participants doivent se comporter avec intégrité et respect vis-à-vis de tous ceux qui assistent ou contribuent à ces événements.

Le Code de conduite s'applique à tous les événements de la CCNUCC et à tout autre forum organisé, accueilli ou sponsorisé en tout ou partie par elle, quel que soit l'endroit où il se tient, ainsi qu'à tout événement ou réunion qui se déroule sur le lieu de la conférence, que la CCNUCC l'organise, l'accueille ou le sponsorise ou non.

Le Code de conduite s'applique à tous les participants à un événement de la CCNUCC, notamment à toutes les personnes qui assistent ou contribuent à un événement à quelque titre que ce soit.

Les chefs des délégations sont tenus de garantir le respect du Code de conduite de la CCNUCC et des directives de participation de l'ONU par tous les représentants de leur organisation. Une liste des conséquences possibles d'une infraction se trouve dans les directives de sécurité.



BIENVENUE !

Est-ce votre première COP ? Êtes-vous un observateur expérimenté ?

Ce manuel de la CCNUCC* a été préparé pour aider les observateurs qui participent pour la première fois à une COP. Il est également utile aux observateurs expérimentés car il contient, en quelques mots, les informations essentielles pour suivre la COP 27. Vous y trouverez des conseils sur la manière de participer efficacement au processus de la CCNUCC.

Nous espérons que ce manuel vous aidera avant et pendant l'expérience de la COP et nous vous souhaitons une conférence fructueuse et productive.

Observer Relations Team



* Le présent manuel est un document évolutif qui sera mis à jour en fonction des besoins. Les informations nouvelles par rapport à la version originale sont surlignées en jaune.

Version du 09 Novembre 2023

CONTENU

1 CONTEXTE

- Objectifs de la CCNUCC
- Qu'est-ce que la COP ?
- Organisations observatrices
- Représentants des ONG

2 INFORMATIONS POUR SE PRÉPARER

- Inscriptions
- Mise à jour des inscriptions
- Informations sur la logistique
- Accès aux lieux de réunion
- Zone Bleue
- Zone Verte
- Plateforme de la COP 28
- Programme thématique de la COP 28
- Se tenir au courant
- Un jour de Conférence ordinaire

3 CODE DE CONDUITE

4 OCCASIONS D'AGIR

- Moyens d'action
- Guide des négociations de la CCNUCC
- Comprendre le contexte des négociations
- Documents
- Réunions de négociation
- Accès aux réunion
- Protocole relatif aux salles de réunion et à la disposition des sièges
- Intervenir
- Agir après la COP
- Événements parallèles et expositions
- Actions de plaidoyer

OBJECTIF DE LA CCNUCC

L'objectif de la CCNUCC est de “stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique”.

Afin de l'atteindre, la CCNUCC établit un cadre avec



Des principes généraux,



Une obligation générale,



Des dispositions institutionnelles de base



et un processus intergouvernemental permettant de convenir d'actions spécifiques au fil du temps (notamment par le biais de décisions collectives de la Conférence des Parties, ainsi que d'autres instruments juridiques internationaux comportant des obligations plus spécifiques - comme le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris).

QU'EST-CE QU'UNE COP ?

La **Conférence des Parties** (COP) est l'organe de décision suprême de la Convention. Tous les États parties à la Convention sont représentés à la COP, au cours de laquelle ils examinent sa mise en œuvre ainsi que celle de tout autre instrument juridique adopté par la COP, et prennent les décisions nécessaires à une application effective de la Convention, y compris des dispositions institutionnelles et administratives. L'une des principales tâches de la COP consiste à examiner les rapports soumis par les Parties sur leurs émissions de GES et leur action en faveur du climat.



Plus d'informations sur la COP

La COP se réunit chaque année, sauf si les Parties en décident autrement. La première réunion de la COP s'est tenue à Berlin (Allemagne) en mars 1995. De même que la présidence de la COP tourne entre les cinq régions reconnues par les Nations unies - à savoir l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe centrale et orientale et l'Europe occidentale et Autres - le lieu de réunion de la COP tend à se déplacer également entre ces régions.



ORGANISATIONS OBSERVATRICES

PARTICIPANTS AUX COP DE LA CCNUCC

Les COP de la CCNUCC ne sont pas ouvertes au public. Tous les participants doivent être accrédités. Dans le processus de la CCNUCC, il existe trois catégories de participants aux réunions et conférences:

- les représentants des Parties à la Convention et des États observateurs
- Les représentants des organisation observatrices,
- Les membres de la presse et des médias.

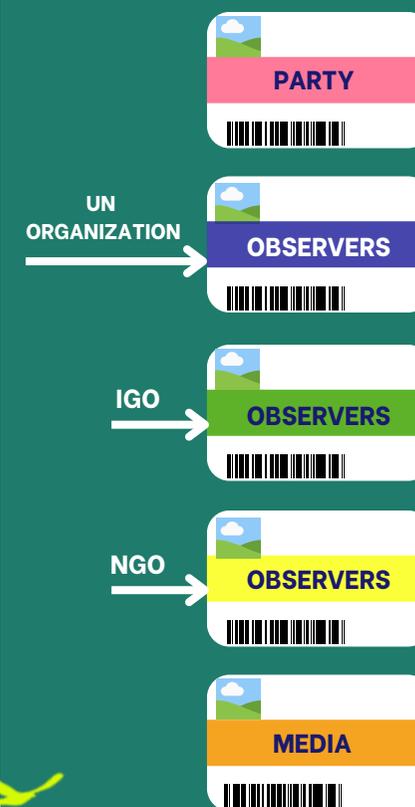
OBSERVATEURS

Les **organisations observatrices** se répartissent en trois catégories :

- le système des Nations unies et ses institutions spécialisées,
- les organisations intergouvernementales (OIG),
- et les organisations non gouvernementales (ONG).

Les OIG et les ONG peuvent inscrire des délégués après avoir reçu le statut d'observateur. **Cliquez ici** pour savoir comment recevoir le statut d'observateur.

Les différentes catégories de participants sont reflétées par les couleurs des badges :



REGROUPEMENTS D'ONG

Parmi les trois catégories d'observateurs dans le processus de la CCNUCC, la majorité des ONG sont organisées au sein d'un système de groupes d'intérêts. Les regroupements d'ONG dans la CCNUCC sont d'amples groupes d'ONG ayant des intérêts ou des perspectives divers mais largement communs.

Chaque groupe d'ONG est représenté et organisé en points focaux de groupe (PCP) respectifs. Ils servent d'intermédiaire pour l'échange d'informations officielles entre leurs mandants et le secrétariat. Leurs coordonnées sont disponibles [ici](#).

Les groupes d'intérêt reflètent les 9 grands groupes, établis dans l'Agenda 21 et confirmés dans les résultats du sommet de Rio+20 (A/RES/66/288 - L'avenir que nous voulons) :

Industries et Entreprises	Environnement	Agriculteurs
Peuples autochtones	Gouvernements locaux et autorités municipales	Recherche et Indépendants
Syndicats	Femmes et Genre	Enfants et jeunes



En plus des neuf regroupements d'ONG, le secrétariat a reconnu des "groupes informels d'ONG" supplémentaires. Les groupes informels sont reconnus comme des groupes d'organisations actives admises en tant qu'observateurs et contribuant au processus avec des axes thématiques particuliers qui ne sont pas couverts de manière visible ou adéquate par le travail des neuf regroupements d'ONG existants. Ils reçoivent un soutien du secrétariat pendant les sessions :

- Les organisations confessionnelles,
- Les parlementaires,
- Les ONG concernant l'éducation et la communications.

La liste des points focaux est disponible [ici](#).

Agriculteurs

Description: Le regroupement des agriculteurs représente des cultivateurs et des éleveurs, des producteurs horticoles, des pasteurs, des forestiers, des producteurs de viande, des aquaculteurs, des organisations agricoles et des coopératives, des ouvriers agricoles, des fermes familiales et des entreprises, des agricultrices, de jeunes agriculteurs, des producteurs autochtones, des propriétaires terriens et des métayers, dans toute leur diversité, qui produisent de la nourriture, des fibres et de l'énergie, depuis les petits fermiers jusqu'à ceux qui gèrent de vastes terres. Il inclut des ONG agricoles ainsi que d'autres ONG qui aident les agriculteurs sur le terrain.

Rôle: Il fournit aux organisations observatrices la plateforme qui permet de faire entendre la voix des agriculteurs dans le cadre du processus de la CCNUCC

Contact: Ceris Jones, ceris.jones@nfu.org.uk

Les idées développées sur cette page reflètent la façon dont le regroupement se présente lui-même.



ONG indépendantes et de recherche (RINGO)

Description: Les ONG indépendantes et de recherche effectuent de la recherche et des analyses afin de développer des stratégies en vue de combattre les causes et les conséquences du changement climatique mondial. Les délégations de ce regroupement (RINGO) :

- sont à but non lucratif,
- se sont engagées à combattre le changement climatique de manière constructive,
- recherchent activement des moyens de réduire les gaz à effet de serre et leur impact sur le climat,
- doivent conserver leur indépendance d'opinion. Les membres peuvent ne pas tous partager le même point de vue sur une question ; au contraire ils se doivent d'apporter une multitude de points de vue.
- s'efforcent de jouer un rôle d'intermédiaire entre la science et la politique, les entreprises et l'environnement, le Nord et le Sud.

Rôle: Offre une plateforme aux universitaires, chercheurs, groupes de réflexion et d'autres ONG indépendantes engagées au sein de la CCNUCC.

Contacts:

- Tuck School of Business à Dartmouth: Mme Tracy Bach: tracy@ringofocalpoint.org
- Université de Washington à St. Louis: Mme Beth Martin: beth@ringofocalpoint.org

SYNDICATS (TUNGO)

Description: Les syndicats sont le regroupement d'observateurs qui représentent les travailleurs et les syndicats. Il est coordonné par la Confédération syndicale internationale (CSI). La CSI représente la voix des travailleurs au niveau mondial. Sa mission est de promouvoir et défendre les droits et les intérêts des travailleurs. Une transition juste centrée sur le travail doit garantir l'avenir et les moyens d'existence des travailleurs et de leur communauté pendant la transition vers une économie à faible émission de carbone, qui limite efficacement l'augmentation des températures mondiales à 1,5 °C. La CSI représente 200 millions de travailleurs dans 167 pays et territoires et a plus de 337 branches nationales.

Rôle: Le regroupement Syndicats offre une plateforme qui permet de coordonner les positions et participations des travailleurs et syndicats lors des négociations de la CCNUCC.

Contacts: Le point focal pour le regroupement Syndicats est Bert De Wel (Bert.DeWel@ituc-csi.org)



Regroupement Enfants et Jeunesse (YOUNGO)

Description: Le regroupement YOUNGO représente officiellement les enfants et les jeunes au sein du Cadre de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). C'est un réseau mondial plein d'énergie qui rassemble des enfants et jeunes militants (jusqu'à 35 ans) ainsi que des ONG concernant la jeunesse, qui contribuent à former les politiques intergouvernementales sur le changement climatique et s'efforce de permettre aux jeunes de faire officiellement entendre leur voix dans le processus de la CCNUCC.

Mission: YOUNGO se concentre sur les domaines suivant : 1) Sensibilisation, savoir et développement des compétences 2) Collaboration, coopération et réseau 3) Politique, lobbying et plaidoyer 4) Action de la jeunesse

Vision : Objectifs et perspectives de ce regroupement : 1) Une société tournée positivement vers le climat et juste, vivant en harmonie avec la nature et la planète ; 2) une jeune génération responsabilisée qui conduit un changement significatif, efficace et positif au niveau local, national et international; 3) Des Nations unies où la jeunesse est conviées aux prises de décision et prise au sérieux.

Services: Le regroupement comprend des groupes de travail thématiques et opérationnels et sert également de bannière sous laquelle les Conférences de la jeunesse locales, régionales et mondiale sont organisées. Au cours des sessions de la CCNUCC, YOUNGO offre aux jeunes une plateforme de mobilisation et organise collectivement leur plaidoyer. Chaque année, ce regroupement rédige une Déclaration de la Jeunesse mondiale, qui réunit les observations, attentes et proposition de politique des organisations d'enfants et de jeunes, ainsi que celles d'individus et institutions dans le monde.

Points focaux de 2023 :

- Hemavathi S Shekhar (shekhar.hemavathis@gmail.com) et
- Xuan Zihan (xuanzihan1@gmail.com)

INSCRIPTION

Toutes les démarches d'inscription, notamment la délivrance de badges nominatifs permettant aux participants d'assister aux séances sont gratuites.

Qui peut s'inscrire ?

Les Parties à la Convention, les Nations unies et les organisations et institutions qui leur sont liées, les médias et organisations non gouvernementales détenant le statut d'observateur ainsi que les médias peuvent s'inscrire afin d'assister aux sessions de la Convention. Pour de plus amples information sur les possibilités de participation, **cliquez ici**.

Comment s'inscrire ?

L'inscription à la Conférence est gérée par le système d'inscription en ligne **Online Registration System (ORS)**.

L'ORS était ouvert pour la nomination des participants des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales admises du 19 juin 2023 jusqu'au 31 juillet 2023, 23h59 heure d'été d'Europe centrale (HAEC). Il sera ouvert pour la confirmation de leurs représentants du 25 août 2023 au 27 novembre 2023, 23:59, heure d'été d'Europe centrale (HAEC).

Les notifications sur l'inscription à la COP 28 pour les Parties et les États observateurs, les organisations et institutions spécialisées des Nations unies, ainsi que pour les organisations intergouvernementales et non-gouvernementales admises sont disponibles **ici**.

NOUVEAUTÉS CONCERNANT L'INSCRIPTION

Mesures de Transparence

Le secrétariat de la CCNUCC a actualisé le processus d'inscription des participants à la Conférence afin de renforcer la transparence de la participation au processus de la CCNUCC.

Quelles sont les modifications ?

- La liste des participants rendue publique ne contient traditionnellement que les délégations des Parties et les organisations observatrices. À partir de la COP 28, cette liste contiendra toutes les catégories de badge, y compris les badges “Party Overflow”, United Nations Overflow, Host Country Guest (Invité pays hôte), Global Climate Action (Action climatique mondiale), Press, Courtesy et Temporary Pass badges (badges temporaires).
- À compter de la COP 28, les Points focaux nationaux et les Points de contact désignés souhaitant inscrire des délégués seront invités à préciser l'affiliation et la relation du candidat vis-à-vis de l'entité qui souhaite l'inscrire. Ces modifications ont été introduites dans le processus facilité par le système d'inscription en ligne (ORS).
- La liste inclura les informations fournies lors de l'inscription, notamment de nouveaux champs précisant l'affiliation et la relation avec les entités de nomination.
- Les représentants des médias continueront à suivre le processus d'accréditation en ligne. À compter de la COP 28, les représentants des médias figureront sur la liste des participants.

***Cliquez ici** pour de plus amples informations.

NOUVEAUTÉS CONCERNANT L'INSCRIPTION

Badges journaliers et exclusivement virtuels

Afin de garantir une participation significative, inclusive, juste et transparente, la CCNUCC a introduit quelques nouveautés dans le système d'inscription à la COP :

Une nouveauté importante a été apportée au **système de badge journalier** pour la COP 28, qui est désormais intégré à la procédure de nomination et de confirmation directement sur la page principale du système d'inscription en ligne (ORS). Cette nouvelle procédure pour les badges journaliers permet aux observateurs d'assister à des sessions de la CCNUCC de manière flexible et améliorée. **Cliquez ici** pour de plus amples informations.

Le système d'inscription "exclusivement virtuel" dans le système d'inscription en ligne (ORS) facilite l'accès en ligne seulement aux délégués des parties et des organisations observatrices en offrant un accès à distance aux réunions de la CCNUCC, si cette réunion est ouverte au délégué et qu'il a la possibilité de participer en ligne. Des informations détaillées sont disponibles ici : **FAQ Exclusivement virtuel.**

INFORMATION LOGISTIQUE

Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter la liste complète des informations destinées aux participants à la COP 28. La liste suivante comprend les questions les plus fréquemment posées tirées du briefing pour les observateurs sur la logistique, la sécurité et le code de conduite :



HEBERGEMENT

Il est fortement recommandé aux délégués à la COP 28 de réserver leur séjour dès que possible. Pour des informations détaillées sur l'hébergement [cliquez ici](#).

TRANSPORT

Le lieu de la Conférence est desservi par le métro de Dubai. Une navette gratuite pour tous les participants circulera entre la zone principale des hôtels dans toute la ville et le lieu de la Conférence.



VISA

Un visa sera nécessaire pour tous les participants à la Cop 28 venant de l'extérieur des EAU, quelle que soit la nationalité figurant sur leur passeport. Veuillez consulter le site de la présidence de la COP 28 pour des informations sur les visas en [cliquant ici](#).

ACCESSIBILITÉ

Le lieu de la COP 28 sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Les EAU ont publié leur vision de l'accessibilité et de l'inclusion à la COP 28 [ici](#).



INFORMATION LOGISTIQUE

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Les information sur la réglementation concernant la santé dans les EAU sont disponibles [ici](#).
Les informations sur la politique de confidentialité des EAU à la COP 28 sont disponibles [ici](#).



INTERPRÉTATION

Les information sur les services d'interprétation commerciaux sont disponibles sur le [site internet de la présidence de la COP 28](#).

DURABILITÉ

Les informations sur la politique de durabilité de la COP 28 aux EAU sont disponibles [ici](#).



RESTRICTIONS

Pour la présidence, chacun doit pouvoir exprimer son opinion d'une façon sûre et respectueuse.

Veillez [cliquer ici](#) pour consulter la liste des objets interdits figurant sur le site de la COP 28.

INFORMATION LOGISTIQUE

RESSOURCES

Aucune carte SIM ne sera fournie gratuitement cette année. En revanche, ces cartes peuvent être obtenues dans de nombreux endroits en ville pour votre séjour à Dubaï.



ATTRIBUTION DES SALLES DE RÉUNION

Les demandes de réservation pour le premier jour de la conférence (30 novembre) peuvent être soumises en téléchargeant, remplissant et envoyant le formulaire d'attribution par courrier électronique à meetingrequest@unfccc.int. À partir du 30 novembre, toutes les demandes de réservation de salles de réunion devront être soumises en personne au comptoir d'attribution des salles de réunion (Meeting Room Assignment counter - MRA) situé sur le site de la Conférence.



CONFÉRENCES DE PRESSE

Pour réserver la salle de conférence de presse, veuillez envoyer un **formulaire complété de demande de la salle de conférence de presse** au **Bureau de presse du changement climatique de l'ONU**. Toutes les conférences de presse sont retransmises en ligne (en direct et à la demande) sauf si le contraire est spécifié. **Cliquez ici** pour de plus amples informations sur les conférences de presse.



RESTAURATION

Cliquez ici pour des informations concernant les possibilités de restauration dans les différents espaces de la zone Bleue.



ACCÈS AU LIEU DE LA CONFÉRENCE

**Événements
parallèles**

ZONE VERTE

Expositions

**Événement
s hors site**

**Le badge n'est
pas nécessaire.
Certains
événements
peuvent
nécessiter une
inscription
préalable ou
des billets.**



ZONE BLEUE
Badge de la CCNUCC obligatoire

**Bureaux et
pavillons
nationaux**

**Expositions
officielles**

Négociations
Plénières
Groupes de contact
Informels
Informels informels

**Événements
parallèles
officiels et
expositions**

VIRTUEL

Médias/Presse

LIEU- Zone Bleue



*Les informations à jour sont disponibles [ici](#).

LIEU- Zone Verte

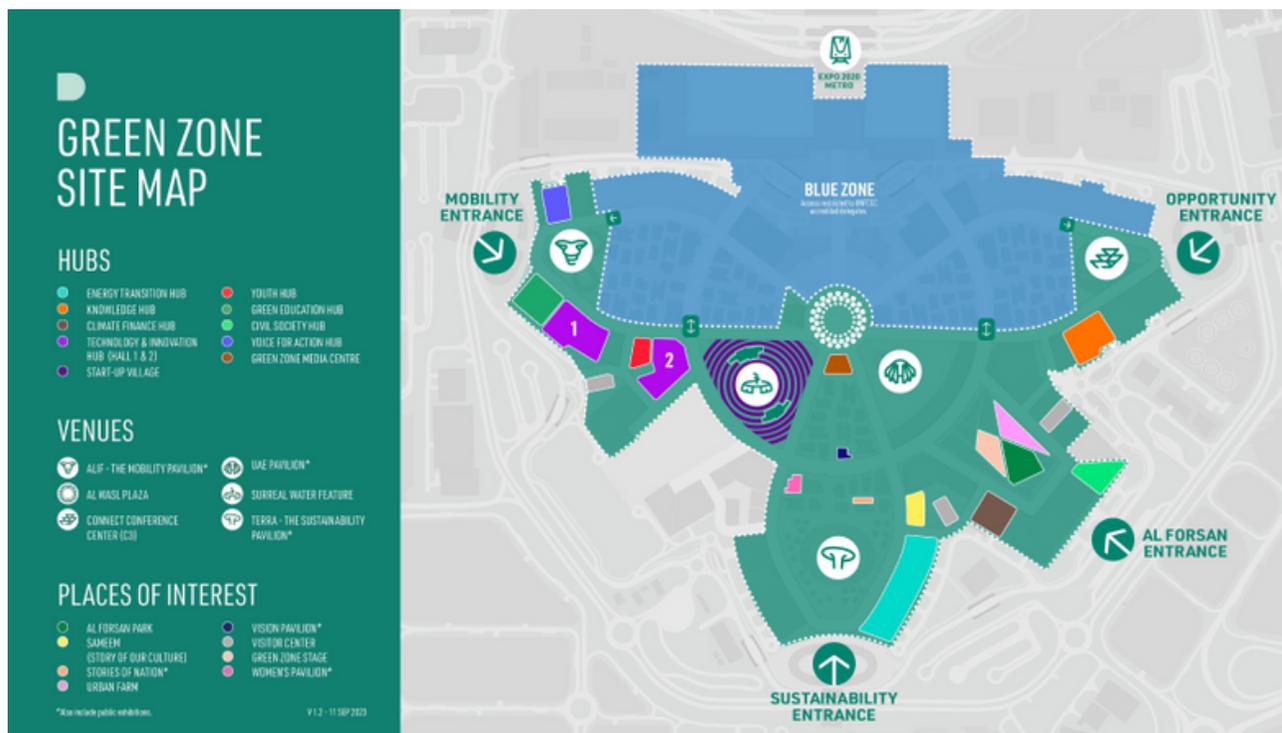
La zone verte est mise en place par le pays hôte de la COP (la Présidence). Pour la COP 28, les EAU prévoient une zone verte à quelques pas de la zone bleue :



La zone verte est une plateforme où les entreprises, les jeunes, les sociétés civiles et autochtones, les universitaires, les artistes et les communautés de la mode du monde entier peuvent s'exprimer et faire entendre leur voix.



Elle encourage le dialogue, l'information, l'éducation et l'engagement par le biais d'événements, d'expositions, d'ateliers, de spectacles et de débats.



De plus amples informations sont disponibles [ici](#).



PLATEFORME DE LA COP 28



La plateforme de la COP 28 sera accessible à tous les participants inscrits à la Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique de Dubai. Cette plateforme permet aux participants d'assister aux réunions en fonction de leur catégorie de badge, de nouer des liens avec les autres participants et d'organiser eux-mêmes des réunions en ligne.



Si vous êtes un participant, veuillez vous connecter en utilisant l'adresse email avec laquelle vous vous êtes inscrit à la COP 28. Reportez-vous à l'email de confirmation pour de plus amples informations sur la plateforme.



Veuillez noter que le fait d'accéder à la plateforme de conférence virtuelle entraîne l'acceptation du Code de conduite pour les conférences, réunions et événements de la CCNUCC.

De plus amples informations sur la plateforme sont disponibles [**ici**](#).



PROGRAMME THÉMATIQUE

Nov 30	 Opening Day	Dec 6	 Multilevel Action, Urbanization and Built Environment/Transport
Dec 1	 World Climate Action Summit	Dec 7	 Day of Rest
Dec 2	 World Climate Action Summit	Dec 8	 Youth, Children, Education and Skills
Dec 3	 Health / Relief, Recovery and Peace	Dec 9	 Nature, Land Use, and Oceans
Dec 4	 Finance / Trade / Gender Equality / Accountability	Dec 10	 Food, Agriculture and Water
Dec 5	 Energy and Industry / Just Transition / Indigenous Peoples	Dec 10-11	 Final Negotiations

CROSS-CUTTING THEMES

Technology and innovation



Inclusion



Frontline communities



Finance



RESTER INFORMÉ



INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS :

- [Informations pour les participants à la COP 28 \(A-Z\)](#)
- [Site officiel du gouvernement des EAU pour la COP 28](#)
- [Organisez votre voyage, la FAQ de la COP 28](#)
- [Programme et webcasts publics](#)
- [Guide interactif de la CCNUCC](#)



PROGRAMME QUOTIDIEN*

- Guide officiel de la CCNUCC pour les réunions officielles, les événements et les points de presse quotidiens.
- Donne une vue d'ensemble de l'avancée des négociations des journées précédentes et des liens vers d'autres pages liées à la Conférence.
- Le format électronique permet de réduire l'empreinte carbone.
- Publié tous les matins sur le site internet de la Conférence..
- Consultez les écrans vidéos pour toute mise à jour et modification de dernière minute.

*Des informations seront bientôt disponibles **ici**..

LECTURES QUOTIDIENNES

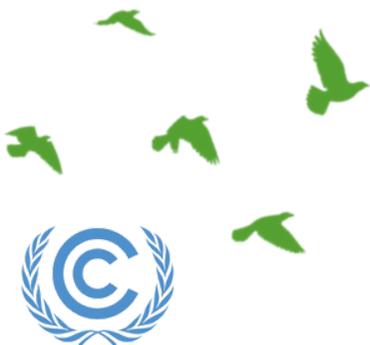
Mise à jour sur
le
changement
climatique et
documents
d'information



Bulletin des
négociations
sur la terre



Lettre
d'informatio
n d'ECO



RESTER INFORMÉ

COMMUNIQUÉS : LES ÉCRANS VIDÉO

- Présents sur tout le site
- Toute modification du programme quotidien y sera indiquée.
- Outre les réunions officielles, vous trouverez des informations sur les événements parallèles, les points de presse, etc.

COMPTOIR D'INFORMATION

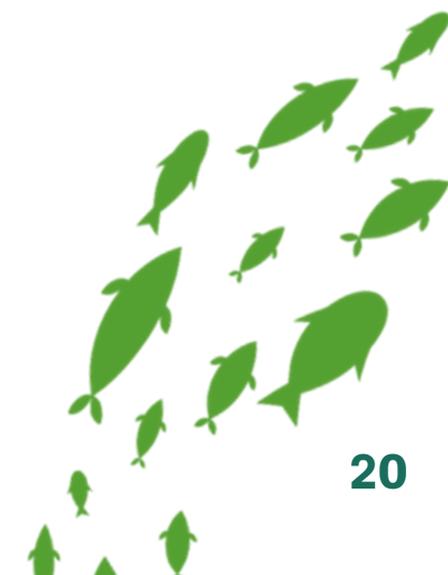
Le Comptoir d'information de la CCNUCC comme le Comptoir de distribution seront situés dans le Centre de service sur l'avenue Al Wasl. Les participants peuvent y poser des questions et recevoir leur cadeau de bienvenue à la COP 28.

Écran gauche

Réunions officielles

Écran droit

**Événements
parallèles et autres
activités**



JOURNÉE DE CONFÉRENCE ORDINAIRE

Prenez un café et consultez le programme quotidien (Daily Programme- DP) en ligne.

9:00

Suivez les réunions de négociation. Soit sur la Plateforme, soit dans les salles de réunion.

13:00

Retour aux réunions de négociation !

18:00

8:00

Si vous faites partie d'un groupement : Réunions quotidiennes des groupes d'intérêts (1 heure)

10:00

Les réunions de négociation font une pause déjeuner entre 13:00 et 15:00. Consultez les différentes possibilités de restauration.

15:00

Fin des réunions officielles : profitez des événements parallèles et des réceptions pour nouer des contacts

Visitez les événements parallèles et la salle des expositions !

Consultez [ici](#) le programme quotidien des événements parallèles et la liste des expositions et sélectionnez ceux qui vous intéressent.

Fin des réunions officielles

Divers événements parallèles sont prévus tout au long de la journée jusqu'à 20h00. Il s'agit non seulement d'événements parallèles officiels, d'activités dans divers hubs et du programme d'action mondiale pour le climat coordonné par le secrétariat, mais aussi de divers pavillons. Certains jours, des événements sont organisés, ce qui constitue une excellente occasion de nouer des contacts. D'autre part, différentes expositions sont organisées dans la salle d'exposition tout au long de la conférence.



1

2

CODE DE CONDUITE

Les réunions des Nations unies fonctionnent selon les principes d'ouverture, de transparence et d'inclusion, afin de créer un environnement propice à la participation d'une diversité de voix et d'intérêts. Afin de garantir que les Parties puissent mener à bien leurs travaux et qu'un large éventail de parties prenantes puisse participer efficacement au processus, les participants sont tenus de respecter un certain nombre de règles énoncées ci-dessous.

- **.Code de conduite pour lutter contre le harcèlement lors des conférences, réunions et événements de la CCNUCC (se plaindre dans le cadre du Code de conduite).**
- **Lignes directrices pour la participation de représentants d'organisations non-gouvernementales aux réunions des organes de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.**
- **Utilisation d'appareils photos et de dispositifs d'enregistrement audio/vidéo par les participants aux sessions de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et aux autres réunions et ateliers.**
- **Directives de sécurité des Nations unies relatives aux interventions des médias à la distribution de supports publicitaires et à l'utilisation de l'emblème des Nations unies lors de la Conférence de la CCNUCC.**
- **Instruction administrative de l'ONU sur l'autorité des agents de sécurité des Nations unies.**



FAÇONS DE PARTICIPER

Les observateurs peuvent participer de nombreuses façons aux séances officielles de la CCNUCC :

Suivre les négociations afin d'apporter aux Parties des contributions adaptées, de garantir la transparence des travaux d'un processus intergouvernemental complexe, de sensibiliser le public et renforcer l'accès de ce dernier à l'information.



Mettre en avant le plaidoyer, au travers duquel les organisations observatrices peuvent nouer des liens et diffuser leur message et récits à un large public. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la page 35.

Tenir **des réunions bilatérales** avec les délégués des gouvernements afin de partager des documents exposant leurs positions et propositions, et plaider pour des perspectives politiques.



Le secrétariat propose gratuitement des **salles de réunion** par l'intermédiaire du système d'attribution des salles de réunion. L'information sera disponible [ici](#).



FAÇONS DE PARTICIPER



Elaborer des **documents de prise de position et présenter des contributions officielles** en réponse aux demandes d'information et d'opinions des organes de négociation. **Cliquez ici** pour des informations sur le processus de contribution.

Les **salles de réunion** permettent de se préparer les dialogues et briefings, de soulever les problèmes clés et poser des questions pertinentes aux présidents et au secrétaire exécutif de la CCNUCC. Ces réunions sont généralement présidées par l'un des points focaux des groupes d'ONG. Pendant la Conférence, des informations sur ces réunions seront publiées dans le Programme Quotidien* et sur les écrans vidéo.



Lors des **conférences de presse** de la COP, les observateurs peuvent mettre à profit la portée considérable des médias pour diffuser leur point de vue et plaider pour un changement. Cette plateforme est déterminante pour informer le débat public et influencer les politiques climatiques sur la scène mondiale.

De plus amples informations sur les conférences de presse sont disponibles **ici**.



Façons de participer au travers des groupes d'ONG et des groupes informels:

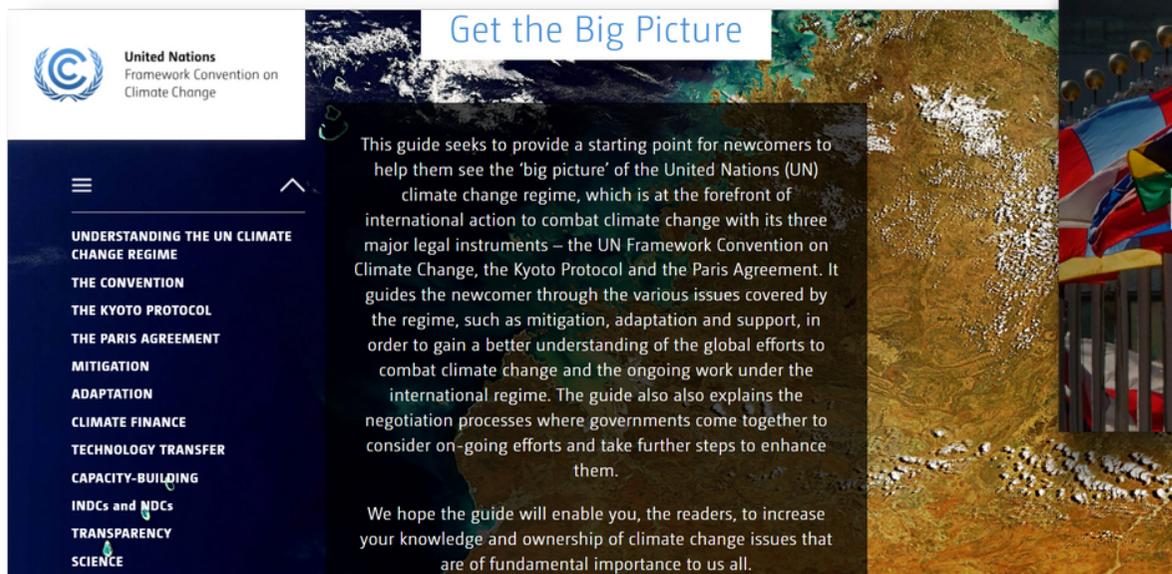
FAÇONS DE PARTICIPER

- Assister aux **réunions de coordinations quotidiennes** des regroupements respectifs. L'information sur ces réunions sera publiée dans le Programme quotidien et sur les écrans vidéo.
- Effectuer des **déclarations de regroupement conjointes** pendant les plénières et les segments de haut niveau, en adressant à la Conférence des messages concis et percutants émanant de voix diverses, canalisées par les regroupements. Des déclarations peuvent être faites lors des **Groupes de contact** ou des **consultations informelles**, en fonction du temps disponible et avec l'accord des Parties.
- Assister aux **réunions** avec des regroupements d'ONG et des représentants de haut niveau comme le président de la COP, le secrétaire exécutif de la CCNUCC, les présidents des organes subsidiaires et parfois des champions du climat et le secrétaire des Nations unies. Des informations sur ces réunions seront publiées dans le Programme quotidien et sur les écrans vidéo.
- Assister au **Dialogue ouvert** coorganisé par les regroupements d'ONG et la présidence de la COP sur des sujets importants.
- **Nommer des orateurs/experts** pour prendre la parole aux événements/ateliers..



GUIDE DE LA CCNUCC POUR LES NÉGOCIATIONS

- Le **guide interactif de la CCNUCC** vise à fournir un point de départ aux nouveaux venus afin de leur donner une vue d'ensemble du régime des Nations unies en matière de changement climatique.
- Il guide le nouveau participant à travers les différentes questions couvertes par le régime, comme l'atténuation, l'adaptation et le soutien, afin de mieux comprendre les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et les travaux en cours dans le cadre du régime international.
- Il explique les processus de négociations au cours desquels les gouvernements se réunissent pour examiner les efforts en cours et prendre de nouvelles mesures pour les renforcer.



CHANGE REGIME
THE CONVENTION
THE KYOTO PROTOCOL
THE PARIS AGREEMENT
MITIGATION
ADAPTATION
CLIMATE FINANCE
TECHNOLOGY TRANSFER
CAPACITY-BUILDING
INDCs and NDCs
TRANSPARENCY
SCIENCE
NEGOTIATIONS

COMPRENDRE LE CONTEXTE DES NÉGOCIATIONS



Consultations interministérielles d'un an pour élaborer une position nationale (x 198 Parties).



Les négociateurs arrivent aux sessions avec les instructions des gouvernements nationaux, avec peu de marge de manœuvre pour s'en écarter.



Les questions litigieuses sont transmises aux consultations ministérielles (lors des COP).



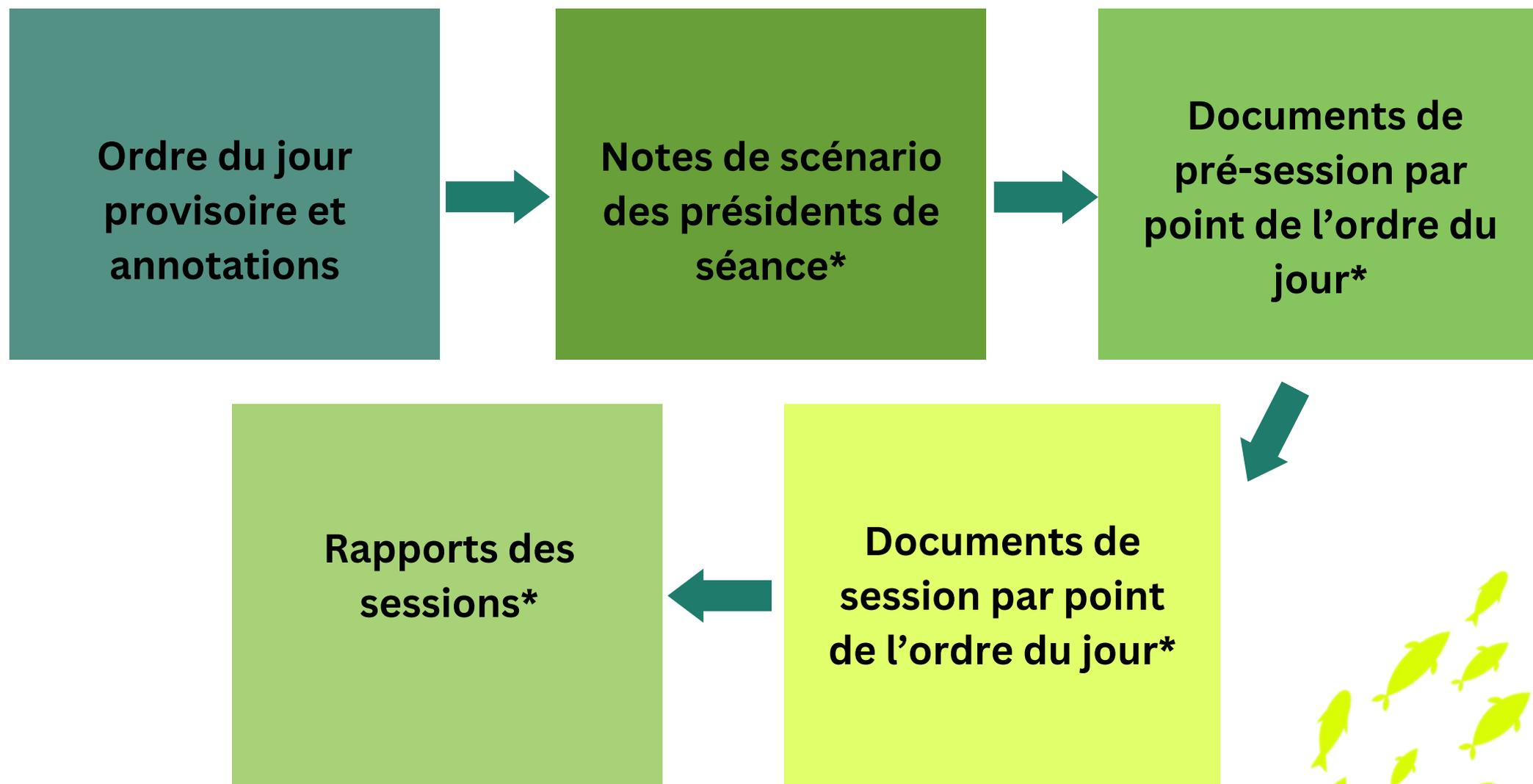
Travail au sein des gouvernements nationaux où les positions nationales sont élaborées.



Travail intersessionnel de l'observateur dans son pays : Votes, campagnes, travaux sur le terrain, travail avec les gouvernements locaux et les autorités municipales, etc. locales et les autorités municipales, etc.



DOCUMENTS



*Les documents seront disponibles [ici](#).

DOCUMENTS

DOCUMENTS DE PRÉ-SESSION : préparés par le secrétariat de la CCNUCC avec l'aide d'autres entités avant la session pour faciliter le travail sur un point spécifique de l'ordre du jour

DOCUMENTS DE SESSION : projets de textes (travaux en cours) et documents L.

DOCUMENTS POST-SESSION : inclus dans les rapports de session.

Document	Description	Language	Abbreviation
Regular document	Session reports, provisional agendas, constituted body reports, background documents	All UN languages	
Information document	Practical data (e.g., list of participants), workshop reports, background documents	English	INF
Technical	Detailed background in technical issues	English	TP
Limited distribution document	Draft decisions or conclusions presented to the governing or subsidiary bodies for adoption	All UN languages	L
Addendum	Addition to any of the above documents	According to original	Add
Revision	Revision to any of the above documents	According to original	Rev
Corrigendum	Corrections to any of the above documents	According to original	Corr <small>~~~~~</small>



RÉUNIONS DE NÉGOCIATION

PLÉNIÈRES

- Ouvertes aux observateurs
- Déclarations des groupes d'ONG, en fonction du temps disponible

GROUPES DE CONTACT (GC)

- Ouverts aux observateurs “à moins qu’un tiers au moins des Parties présentes à la session de l’organe de la Convention qui a créé ce groupe de contact ne s’y oppose et étant entendu que les présidents de ces groupes de contact peuvent décider à tout moment au cours de leurs travaux qu’ils doivent être fermés” (Décision 18/CP. 4).
- Déclarations des groupes d'ONG, en fonction du temps disponible

CONSULTATIONS INFORMELLES (CI)

- Si elles sont établies par un GC : fermées mais encouragées à rester ouvertes
- Si elles sont établies par la Plénière : “au moins la première et la dernière réunion des consultations informelles peuvent être ouvertes“, “reconnaissant le droit des Parties de garder les réunions informelles fermées“ (conclusion du SBI FCCC/SBI/2011/7, para 167).
- Déclarations des groupes d'ONG, en fonction du temps disponible et si les parties le permettent.

INFORMELLES INFORMELLES (INF INFS)

- Y compris les groupes de rédaction/groupes de spin-off/amis du président **30**
- Non ouvert aux observateurs



ACCÈS AUX RÉUNIONS

FORMALITÉ DES RÉUNIONS :

Le tableau ci-dessous présente les différents types de réunions et de documents.

Les réunions ouvertes sont limitées par la capacité de la salle.

Les réunions à huis clos peuvent être ouvertes si les parties décident de le faire pendant les sessions.

ACCÈS AUX OBSERVATEURS : Ouvert Fermé

Type de réunion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> /X	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	PLÉNIÈRE D'OUVERTURE	GROUPES DE CONTACT (GC)	CONSULTATIONS INFORMELLES	INFORMELLE INFORMELLES	CONCLUSIONS DES GC	PLÉNIÈRE DE CLÔTURE
CALENDRIER	<hr/>					
Documents à consulter	DOCUMENTS PRÉSESSIONNELS	DÉLIBÉRATIONS PROJET DE TEXTE	PROJET DE TEXTE	PROJET DE TEXTE	DOCUMENT L (ENCORE PROVISOIRE)	ADOPTION DU DOCUMENT L



PROTOCOLE RELATIF AUX SALLES DE RÉUNION ET À LA DISPOSITION DES SIÈGES

Conséquences de la nature du processus de la CCNUCC, axé sur les Parties, en termes de salles de réunion :



Si la salle est pleine, les représentants des Parties ont la priorité, et le secrétariat consulte les co-facilitateurs pour essayer d'organiser une certaine représentation des observateurs, par exemple par l'intermédiaire des groupes d'ONG avec un système de billets.



Lorsque des négociations ou des réunions des Parties et des réunions des ONG sont organisées l'une à la suite de l'autre, et que la première dépasse le temps imparti, les organisateurs des réunions des ONG doivent contacter le comptoir d'attribution des salles de réunion (MRA) et ne pas perturber directement les négociations ou les réunions des Parties. L'équipe du MRA les assistera.



Dans le cas où la salle de réunion que vous avez réservée est requise pour une réunion de négociations urgente avec un court préavis, une autre solution peut vous être proposée.



PROTOCOLE RELATIF AUX SALLES DE RÉUNION ET À LA DISPOSITION DES SIÈGES

Conséquences de la nature du processus de la CCNUCC, axé sur les parties, en termes de disposition des sièges :



Les représentants des parties doivent pouvoir s'asseoir à la table.



Par défaut : Les observateurs doivent s'asseoir dans les derniers rangs. Lorsque vous êtes autorisé à prendre la parole, veuillez trouver un siège avec un micro libre.



Exceptions occasionnelles, en fonction des co-facilitateurs et de la nature de l'ordre du jour nécessitant la participation des observateurs : ces derniers peuvent être invités à s'asseoir à la table après que toutes les parties ont pris place.



INTERVENIR

Les observateurs sont souvent invités par les présidents à intervenir au cours des plénières d'ouverture, de bilan et de clôture - en fonction du temps disponible. Parfois, les co-présidents des GC peuvent inviter les observateurs intervenir à la fin des GC, en fonction du temps disponible et si les Parties le permettent.



Si votre organisation souhaite s'exprimer sur un point particulier de l'ordre du jour, contactez l'équipe de soutien du secrétariat présente dans la salle au début de la GC / CI. Elle demandera aux co-facilitateurs d'explorer cette possibilité.



Si aucune objection n'est soulevée par les Parties, et seulement s'il reste du temps après que toutes les parties se sont exprimées, les observateurs pourront prendre la parole. Dans ce cas, les représentants des 9 groupes d'ONG ont la priorité, suivis des autres observateurs.



Les parties sont de plus en plus réceptifs à l'idée d'écouter les déclarations des observateurs dans les CG et les CI.



AU-DELÀ DE LA COP - POSSIBILITÉS D' ACTIONS

Il existe de nombreuses manières de participer au processus de la CCNUCC après la COP :



Faire des propositions écrites sur les points de l'ordre du jour pour lesquels les Parties ont demandé la contribution des observateurs. Vous trouverez le portail de soumission [ici](#).



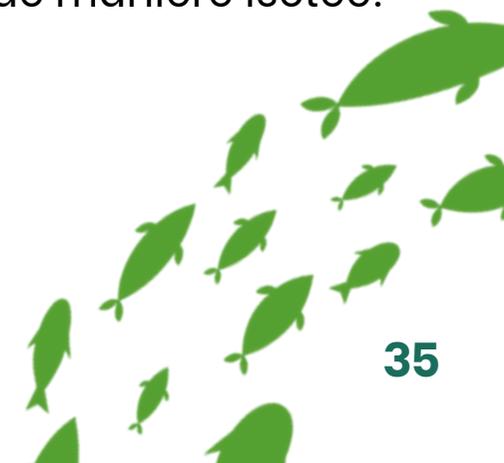
Suivez les réunions des organes constitués pour des discussions approfondies et pour comprendre les positions des Parties sur les questions en jeu.



Préparer des propositions textuelles concrètes de transition qui reflètent les discussions en cours et aident à résoudre les difficultés. Partagez-les avec les Parties lors de vos réunions bilatérales.



Ajoutez votre voix à celles d'autres groupes plutôt que de travailler de manière isolée.



ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES ET EXPOSITIONS



Organisés par les organisations observatrices, par les parties en partenariat avec les observateurs, les événements parallèles et les expositions sont une modalité appréciée d'intervention à la COP.

360 événements parallèles conjoints et 160 expositions sont choisis parmi respectivement 1300 et 400 candidatures, en particulier les propositions des pays observateurs en développement.

Ils couvriront les questions suivantes :

1. **Atténuation, notamment les mesures d'intervention**
2. **Adaptation, notamment la perte et les dommages**
3. **Moyens de mise en œuvre et de soutien**
4. **Approches intégrées et holistiques**
5. **Autres perspectives uniques liées à la CCNUCC.**

Votre organisation participe-t-elle à l'organisation d'un événement parallèle ou d'une exposition ?

Consultez la [page d'accueil du SEORS](#) pour une information logistique récente.

Le saviez-vous ?

Le SBI (Organe subsidiaire de mise en œuvre) reconnaît les événements parallèles et les expositions comme **une part essentielle du processus de la CCNUCC** et un outil important d'implication des observateurs dans le partage de connaissances, les contacts et l'explorations d'options viables pour répondre au défi du changement climatique (FCCC/SBI/2014/8, paragraphe 224).



Source: UNFCCC secretariat



Source: UNFCCC secretariat

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES ET EXPOSITIONS

Les événements parallèles et les expositions se tiendront tous les jours (sauf le jeudi 7 décembre, jour de repos !) du **vendredi 1er décembre** au **lundi 11 décembre**.

Afin d'éviter des conflits entre les thèmes, la plupart des **événements parallèles** couvrant les sujets traités lors des journées thématiques de la présidence de la COP 28 ne se dérouleront **pas** pendant ces journées. Ils seront plutôt regroupés en "bloc thématiques et il leur sera attribué un créneau **le jour précédent et le jour suivant** la journée thématique.

[Programme des événements parallèles de la COP 28](#)

[Comment assister aux événements parallèles](#)

[Programme des expositions de la COP 28](#)

[Comment visiter les expositions](#)

Date	Friday, 1 December	Saturday, 2 December	Sunday, 3 December	Monday, 4 December	Tuesday, 5 December	Wednesday, 6 December
COP 28 thematic days	no thematic day	no thematic day	Health / Relief, Recovery and Peace	Finance / Trade / Gender Equality / Accountability	Energy and Industry / Just Transition / Indigenous Peoples	Multilevel Action / Urbanization and Built environment / Transport
Side event thematic tracks	no thematic tracks	Health / Relief, Recovery and Peace	Finance / Trade / Gender Equality / Accountability	Health / Relief, Recovery and Peace	Finance / Trade / Gender Equality / Accountability	Energy and Industry / Just Transition / Indigenous Peoples
				Energy and Industry / Just Transition / Indigenous Peoples	Multilevel Action / Urbanization and Built environment / Transport	Youth, Children, Education and Skills

Date	Friday, 8 December	Saturday, 9 December	Sunday, 10 December	Monday, 11 December
COP 28 thematic days	Youth, Children, Education and Skills	Nature, Land Use, Oceans	Food, Agriculture, Water	no thematic day
Side event thematic tracks	Multilevel Action / Urbanization and Built environment / Transport	Youth, Children, Education and Skills	Nature, Land Use, Oceans	Food, Agriculture, Water
	Nature, Land Use, Oceans	Food, Agriculture, Water		

ACTIONS DE PLAIDOYER

Au sein du lieu de la conférence, des observateurs autorisés peuvent mener des actions de plaidoyer sur demande et après confirmation du secrétariat de la CCNUCC.



Les groupes qui organisent des démonstrations doivent soumettre une demande (via cool@unfccc.int) avant 15.00 heure locale la veille. Pour les actions de plaidoyer prévue le vendredi 8 décembre, la date limite de soumission du formulaire est le mercredi 6 décembre à 15h00.



Le Département de sûreté et de sécurité des Nations unies (UNDSS) et le personnel du secrétariat doivent être présents lors de l'action afin d'assurer la sûreté et la sécurité de tous les participants. Il est essentiel d'entretenir des relations de confiance entre les collègues des ONG, le secrétariat et les collègues de l'UNDSS.



Toute manifestation en dehors du lieu de la conférence, c'est-à-dire en dehors du territoire des Nations unies, relève de la seule juridiction du pays hôte.



Source: UNFCCC secretariat



Source: UNFCCC secretariat



Source: UNFCCC secretariat

ACTIONS DE PLAIDOYER

Procédure d'autorisation

29 Novembre 2023

La veille



Le jour même



PAS A PAS

DEMANDE 15h00
AU PLUS TARD

AUTORISATION
DU
SECRETARIAT

AUTORISATION
DE L'UNDSS

ACTION
AUTORISÉE

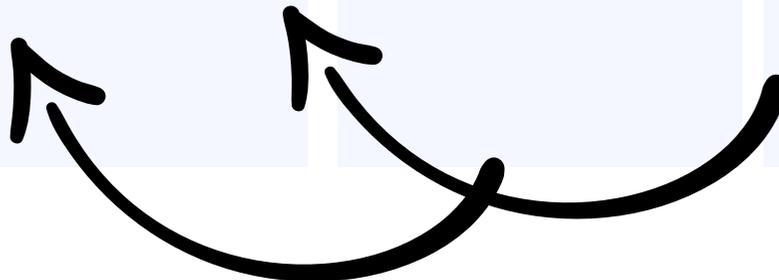
- ONG intéressée et disponible
- Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU
- Secrétariat de la CCNUCC

- Formulaire à remplir (bientôt disponible)
- Consultations
- Directives

- Sensibilité politique
- Dispositions logistiques
- Annonce web/médias
- Directives

- Sûreté et sécurité
- Directives

- Présence du personnel
- Durée et contenu approuvé
- Directives
- Contactez le secrétariat en cas de problème





**COP²⁸
UAE**



Nous vous souhaitons une Conférence productive !

Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages Web consacrées aux parties prenantes non-parties ou nous contacter à l'adresse cool@unfccc.int.



UNFCCC Negotiator App

L'application gratuite Negotiator vous donne des informations essentielles sur les négociations des Nations unies sur le changement climatique.



X (previously Twitter)
[@UNFCCC](https://twitter.com/UNFCCC)
[@simonstiell](https://twitter.com/simonstiell)



UN Climate Change App

Cette application vous donnera un accès rapide aux informations sur les négociations de l'ONU sur le changement climatique ainsi qu'aux événements associés.



Apple phones



Android phones